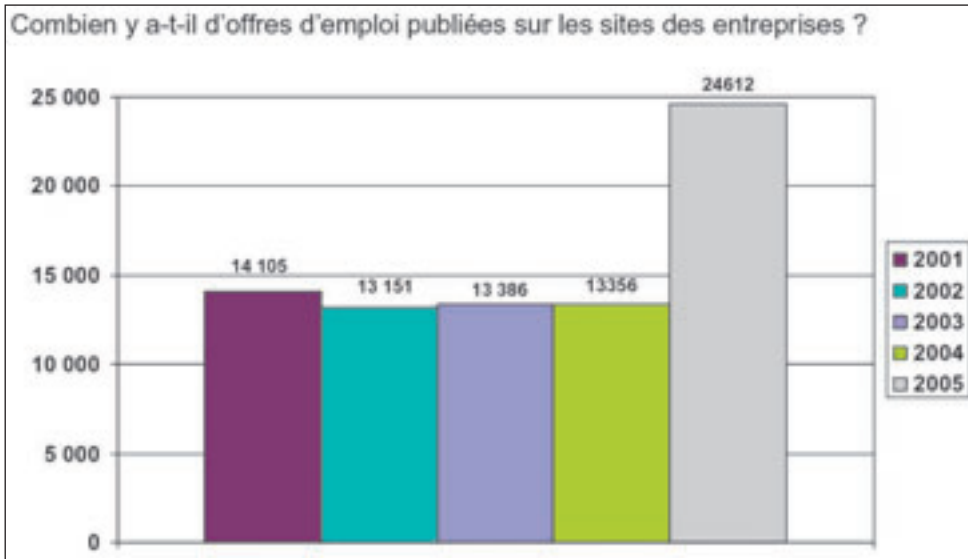


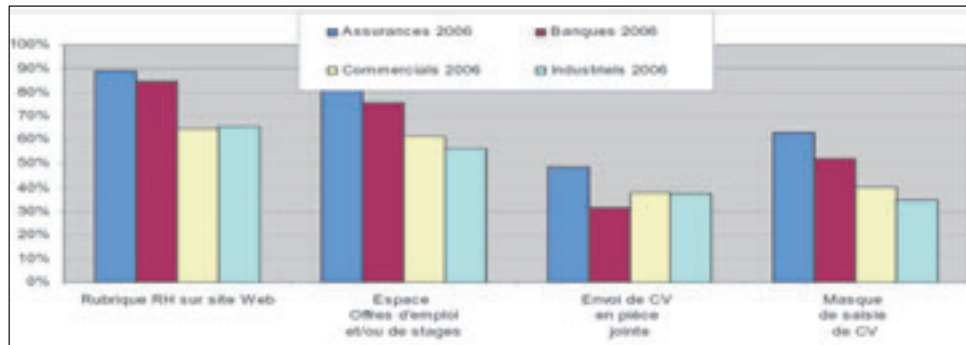
L'emploi en ligne repart fort en 2006



Après une tendance à la stagnation depuis 2002, l'étude Keljob portant sur les 1 000 premières entreprises françaises montre clairement que le nombre d'offres d'emplois publiées sur les sites Internet de ces entreprises a explosé en 2005.

Depuis six ans, le groupe Keljob, acteur de l'emploi et de la formation sur Internet, passe au crible les pratiques de recrutement en ligne des 1 000 premières entreprises françaises (sur la base du classement établi par

le magazine L'expansion). Cette étude porte sur plusieurs critères : nombre de ces entreprises ayant un site Web, présence ou non sur leur site d'une rubrique Ressources humaines (RH), d'un espace de publication d'offres d'emploi, nombre d'offres en ligne, et possibilité ou non de déposer une candidature. Premier enseignement : il n'y a jamais eu autant d'offres en ligne sur les sites des grandes entreprises. En 2005, on observe une très forte croissance du nombre d'offres d'emploi publiées sur les sites de ces entreprises, avec près de 25 000 offres disponibles (contre 13 400 en



Depuis le début de l'année, près de 9 entreprises d'assurance sur 10 utilisent leur site Internet pour recruter, en tête devant le secteur bancaire (85%), l'industrie (65%) et les entreprises commerciales (64%). Les banques sont celles qui proposent le moins souvent aux candidats d'envoyer leur CV en ligne via leur site Web.

2004). Les chiffres du baromètre Keljob, qui mesure chaque mois le nombre d'offres d'emploi en ligne en France, témoignent également de cette tendance à la hausse depuis début 2006. En février, l'indice a progressé de 17%, et en mars de 7,8%, pour atteindre 350 200 offres en ligne, tous sites d'emploi confondus.

PLUS D'1 ENTREPRISE SUR 2 MET SES OFFRES D'EMPLOI EN LIGNE SUR SON SITE
Cette étude annuelle portant sur les pratiques de e-recrutement des 1 000 premières entreprises françaises révèle également que plus d'une entreprise sur deux met en ligne des offres d'emploi (59%, +5%) sur son propre site. La rubrique RH devient incontournable sur les sites corporate : plus de 2 entreprises sur 3 en ont une, et sur certains sites, c'est la deuxième rubrique la plus consultée après les

informations générales sur l'entreprise. Parmi les entreprises ayant des offres sur leur site, 64% proposent un masque de saisie de CV et 63% l'envoi de CV en pièce jointe. L'envoi d'un dossier de candidature par la Poste laisse donc, pour ces entreprises, peu à peu place au dépôt de candidature en ligne. A contrario, on peut également estimer que la possibilité de répondre à une annonce en ligne par l'envoi de son CV en pièce jointe pourrait être plus systématique. Le candidat répondant de cette manière en direct à une annonce. Si cette pratique n'est pas encore généralisée, c'est peut-être aussi pour éviter de saturer les services RH de candidatures. Ces services opérant une première sélection des candidats à l'embauche en invitant les plus motivés à faire acte de candidature par courrier postal.